



Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2022

# RICHELANDET SCI



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 19 août 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 23 décembre 2022 sous réserves d'incidents**

Par ASSP en date du 20/12/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée :

## **SCI RICHELANDET**

**Siège social :** La Grèze 84600 VALRÉAS **Capital :** 1000 € **Objet social :** la construction, l'acquisition, notamment par voie d'apport ou d'achat, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, notamment à usage d'habitation, professionnel ou commercial ; Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social de la société, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion ou de société en participation ; **Gérance :** M RICHELANDET Nicolas demeurant 89 Route de Richerenches 84820 VISAN **Cession de parts sociales :** Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Agrément à la majorité des 3/4 des parts au moins pour toutes les autres cessions **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON.**

3955267

Publié le 23/12/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2022